

COMMUNE DE CASTELSARRASIN

(TARN-ET-GARONNE)

Année 2021
4^{ème} séance

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le cinq du mois de juillet (**05.07.2021**) à 18h30, le Conseil Municipal de CASTELSARRASIN, convoqué le 29 juin 2021, s'est rassemblé à la Salle de l'Oppidum, Gandalou, 82100 Castelsarrasin, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Premier Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. PONS M. - Mme BAJON-ARNAL J. (à partir de la question n° 12) - M. KOZLOWSKI E. -
Mme CARDONA M. - M. FERVAL J-Ph. - Mme PECCOLO M-Ch. - M. LANNES S. -
Mme BETIN N. - M. DURRENS S. - M. DAL CORSO M. - M. FOURLENTI A. -
Mme TRESSENS Ch. - Mme FURLAN H. - Mme FREZABEU S. - M. REMIA A. -
Mme DE LA VEGA I. - Mme FERNANDEZ F. - M. DUMAS M. - Mme LUCAS MALVESTIO M. -
M. BON Ph. - Mme LETUR A. - M. ANGLES A. - Mme SIERRA M. - M. BENECH E. -
Mme DUFFILS G.

ABSENTS REPRESENTES :

M. BESIERS J-Ph. a donné procuration à M. PONS M.
Mme BAJON-ARNAL J. a donné procuration à Mme CARDONA M. (jusqu'à la question n° 11)
M. LALANE J-A. a donné procuration à Mme TRESSENS Ch.
M. PAES Ch. a donné procuration à M. DURRENS S.
M. EIDESHEIM D. a donné procuration à M. KOZLOWSKI E.
Mme PAYSSOT C. a donné procuration à Mme FERNANDEZ F.
M. CHAUDERON B. a donné procuration à M. ANGLES A.
Mme CAVERZAN M-C. a donné procuration à M. BON Ph.
Mme CHAOUANE A. a donné procuration à M. BENECH E.

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris au sein de l'Assemblée.

Madame LUCAS MALVESTIO Marie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déléguée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AFFICHAGE EN MAIRIE DE CASTELSARRASIN, LE 12 JUILLET 2021



.../...

INFORMATION : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

APPEL NOMINAL

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Madame Marie LUCAS-MALVESTIO, Secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mai 2021

Adopté à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-1

Approbation de la modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) de la piscine municipale. Modification n°5-2021

Le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) de la piscine municipale et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-2

Réalisation d'un parcours de pêche de loisir le long de la Garonne : Convention avec l'Etat de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial - Convention de partenariat avec la Fédération départementale de Pêche de Tarn-et-Garonne - Convention de passage sur propriétés privées de la SCI 3RUP et de la Société DENJEAN NORD GRANULATS

- Approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal décide d'approuver :

- la convention avec l'Etat de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial,
- la convention de partenariat avec la Fédération départementale de pêche de Tarn-et-Garonne,
- la convention de passage sur propriétés privées avec la SCI 3RUP et de la Société DENJEAN NORD GRANULATS,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et tous les documents en application de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-3

Convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie relative à la mobilisation de personnels, à l'aménagement et au fonctionnement du centre de vaccination dans le cadre de la pandémie COVID-19

- Approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention avec l'ARS Occitanie pour la mobilisation de personnels, l'aménagement et le fonctionnement du centre de vaccination ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférant.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-4**Cession de la parcelle communale non bâtie cadastrée section CP n°119, sise Rue de la Gaîté, à l'indivision SAUVAGNAT**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la vente ci-dessous :

Identification du bien : Parcelle communale non bâtie cadastrée section CP n°119, d'une superficie de 54 m² sise 18 rue de la Gaîté 82100 Castelsarrasin.

Acquéreur : Indivision SAUVAGNAT, représentée par Madame Jacqueline SAUVAGNAT, domiciliée 22 rue de la Gaîté 82100 Castelsarrasin, ou toute personne morale par laquelle elle entendra se faire substituer.

Prix : Le prix de la vente est fixé à 350 euros net vendeur.

Frais : Tous les frais de rédaction et de publication de l'acte de vente, quelle que soit leur nature, sont à la charge de l'acquéreur, en sus du prix de vente.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de vente à intervenir

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-5**Mise en œuvre de la prescription acquisitive pour la cession de parties de deux Chemins Ruraux sis lieudit « Vaissayère » et « Courbieu Nord » à Monsieur Tobia GIRARDI**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la vente au profit de Monsieur Tobia GIRARDI, domicilié 35 chemin de la Vaissayère à Castelsarrasin, des parcelles à usage agricole, moyennant un prix de vente de 2.472,50 euros net vendeur, conformément au plan ci-annexé, et au titre de la prescription acquisitive ;
- de dire que tous les frais à cette cession y compris ceux relatifs à la rédaction et à la publication de l'acte notarié acquisitive à intervenir, seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-6**Cession de la parcelle communale cadastrée section AK n°99 à la SCI ULYSSE**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la vente ci-dessous :

Identification du bien : Parcelle communale non bâtie cadastrée section AK n°99, d'une superficie de 2.339 m², sise Artel Est 82100 Castelsarrasin.

Acquéreur : La SCI ULYSSE, représentée par Monsieur Robert VERVEY, ou toute personne morale par laquelle elle entendra se faire substituer.

Prix : Le prix de la vente est fixé à 50.000 euros net vendeur.

Servitude : Néant.

Frais : Tous les frais de rédaction et de publication de l'acte de vente, quelle que soit leur nature, sont à la charge de l'acquéreur, en sus du prix de vente.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-7**Reprise en régie directe des activités de l'Association Espace Loisirs**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la reprise en régie directe des activités assurées précédemment par l'Association Espace Loisirs ;
- de se prononcer en faveur de l'intégration du personnel de l'Association à savoir trois salariés à temps complet, à compter de la reprise en régie directe soit le 1^{er} septembre 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-8**Reprise en régie des activités de l'Association « Espace Loisirs ». Adoption du Règlement intérieur et des Projets éducatif et pédagogique.**

Le Conseil Municipal décide d'adopter, dès leur caractère exécutoire, le règlement intérieur du Centre de loisirs, du projet éducatif et du projet pédagogique du Centre de loisirs municipal.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-9**Convention-cadre relative à l'exercice des fonctions d'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) pour l'aide individuelle pour l'intégration des élèves handicapés en dehors du temps scolaire - Année scolaire 2021-2022****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention cadre de partenariat entre la Direction Académique des services de l'Education Nationale de Tarn-et-Garonne, employeur des AESH, et la Commune de Castelsarrasin, pour l'année scolaire 2021-2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions individuelles à intervenir durant cette période ;
- de dire que la mise à disposition des AESH n'a aucune incidence financière sur le budget de la Commune.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-10**Convention de partenariat entre la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale de Castelsarrasin et l'Association Résilience Occitanie****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention tripartite de partenariat entre la Commune, le C.C.A.S. de Castelsarrasin et l'Association Résilience Occitanie, pour le compte de son SESSAD ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-11**Convention-cadre relative au transport des enfants participant aux activités du Centre de loisirs municipal vers les Associations de la commune de Castelsarrasin**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver, dès son caractère exécutoire, le projet de convention-cadre ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les Associations partenaires du Centre de loisirs municipal.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-12**Adoption d'un règlement relatif au transport scolaire « La Tulipe » à destination des élèves des écoles élémentaires, des collégiens et des lycéens**

Le Conseil Municipal décide d'adopter, dès son caractère exécutoire, le règlement du transport scolaire « La Tulipe ».

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-13**Transports scolaires année 2021-2022**

- **Prise en charge de la participation laissée aux familles**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la participation aux frais de transports scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-14**Fixation de la rémunération des intervenants extérieurs en matière artistique et culturelle**

- **Approbation et autorisation de signature de la convention-cadre de partenariat**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les conditions de rémunération des intervenants extérieurs à compter du 1^{er} septembre 2021, tel que suit :

Type de Vacation	Durée	Montant brut
Accompagnement	1 heure	22,50 €
Conférence	1 heure	45,00 €
Concert	3 heures	90,00 €
Jury d'examen ou de concours	1 journée de 6 heures	170,00 €
	½ journée de 3 heures	85,00 €
Master Classe	1 journée de 6 heures	340,00 €
	½ journée de 3 heures	170,00 €

- d'approuver le projet de convention-cadre de partenariat à intervenir entre la Commune de Castelsarrasin et chaque intervenant extérieur ;
- de charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires en application de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-15**Modification du tableau des effectifs : créations de postes**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la modification suivante ainsi que ses modalités d'application ;
 - **Créations de postes** : Au 1^{er} septembre 2021

Filière	Nbre	Poste(s)	Temps de travail	Service(s)
Animation	3	Adjoint d'Animation	Temps Complet	Scolaire
Animation	6	Adjoint d'Animation	Non Complet 82 %	Scolaire
Animation	6	Adjoint d'Animation	Non Complet 75 %	Scolaire

- de charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires à cette modification.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-16**Présentation du rapport d'activités des services 2020 de la Commune de Castelsarrasin**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du rapport d'activités des services 2020 de la Commune de Castelsarrasin.

DELIBERATION N° 06/2021-17**Convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne pour le Centre Social de Castelsarrasin****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne et la Commune de Castelsarrasin, en sa qualité de gestionnaire de la Médiathèque municipale ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-18**Convention de partenariat avec le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour le Media'Tour****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir, entre le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Commune de Castelsarrasin, pour l'accueil du groupe Trio Tsasali, le 8 juillet 2021, à la Médiathèque de Castelsarrasin ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-19

Convention avec l'Office de Tourisme Moissac-Terres des Confluences relative à l'organisation de l'accueil et de la diffusion de l'information touristique pour l'année 2021

- Approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Moissac-Terres des Confluences relative à l'organisation de l'accueil et de la diffusion de l'information touristique pour l'année 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-20

Convention de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Castelsarrasin pour le Service Animation Jeunesse

- Approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Castelsarrasin, en sa qualité de gestionnaire de la Médiathèque de Castelsarrasin, et le Centre Communal d'Action Sociale de Castelsarrasin ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DELIBERATION N° 06/2021-21

Convention de coopération avec l'Association Maison de l'Emploi Midi-Quercy relative à l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics de la Commune de Castelsarrasin

- Approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de coopération avec l'Association Maison de l'Emploi Midi-Quercy pour l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics de la Commune de Castelsarrasin ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférant ;

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-22

Adhésion au groupement de commandes initié par le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) pour l'achat de gaz naturel

- Approbation et autorisation de signature de la convention constitutive d'un groupement de commandes

Le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au groupement de commandes précité, uniquement, pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel ;
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- de prendre acte que le SDE 82 demeure l'interlocuteur privilégié de la Commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs audit groupement d'achat ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur (SDET) à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune de Castelsarrasin et ce sans distinction de procédures ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à valider les sites de consommation engagés pour chaque marché ultérieur et à signer les contrats de fourniture de gaz naturel avec les prestataires retenus par le groupement de commandes ;
- de s'engager à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de gaz naturel retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget ;

- d'habiliter le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la Commune de Castelsarrasin.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-23

Attribution de subventions exceptionnelles aux Associations des Irrigants agricoles de Castelsarrasin et aux Vitrines de Castel

Attribution du 2^{ème} acompte sur subvention 2021 à l'Association Espace Loisirs

Le Conseil Municipal décide de verser :

- au titre de subventions exceptionnelles, les sommes de :
 - o 13.500 € à l'Association « Les Vitrines de Castel » ;
 - o 5.400 € à « l'Association des Irrigants agricoles de Castelsarrasin » ;
- au titre du 2^{ème} acompte sur subvention annuelle 2021, la somme de :
 - o 70.000 € à l'Association « Espace Loisirs »

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-24

Décision Budgétaire Modificative n° 1 - Budget Principal, exercice 2021

Le Conseil Municipal décide d'approuver, sans réserve, la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal pour l'exercice 2021.

Adoptée par 27 voix pour

Et 6 abstentions (M. CHAUDERON, M. BON, Mme LETUR, M. ANGLES, Mme CAVERZAN, Mme SIERRA)

DELIBERATION N° 06/2021-25

Révision des tarifs municipaux

Le Conseil Municipal décide d'approuver la révision des tarifs municipaux.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 06/2021-26

Location de la licence IV à Monsieur ROUX Benjamin

Le Conseil Municipal décide :

- de louer, par voie de bail, à Monsieur ROUX Benjamin, la licence IV de débit de boissons, en vue de l'exploitation d'un bar- tapas japonais, aux conditions exposées préalablement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de bail à intervenir, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter ;
- de dire que les frais d'acte et de ses suites sont à la charge du preneur.

Adoptée à l'unanimité des votants

LEVÉE DE LA SEANCE A 19H45